



Demande de numéro d'identification CA

(English version available)

Veillez remplir tous les champs obligatoires marqués d'un astérisque (*). Si vous n'entrez pas tous les renseignements requis correctement, nous ne pourrons pas traiter votre demande de numéro d'identification CA.

***** IMPORTANT *****

Seuls les fournisseurs **canadiens** qui fabriquent, transforment ou finissent des produits de fibres textiles ou des canadiens qui se livrent au commerce – vente ou importation - de tels produits, peuvent faire la demande d'un numéro d'identification CA.

Chaque demande doit être accompagnée d'un paiement unique de cent dollars (100.00 \$).

*** Nom du fournisseur :** *(Nom complet sous lequel le fournisseur exerce ses activités commerciales au Canada)*

*** Types d'entreprises :** Apprêteur Détaillant Distributeur Fabricant Importateur

(Sélectionner tous les types qui s'appliquent)

Établissement principal :

*** Adresse civique :**

*** Ville :**

*** Province :**

*** Code postal :**

*** Téléphone :**

Télécopieur :

Site Web de l'entreprise :

Adresse postale au Canada : *(Si différente de celle de l'établissement principal)*

Adresse postale : *Case postale, succursale postale, renseignements généraux concernant la livraison, numéro de route rurale, etc*

Ville :

Province :

Code postal :

Cadre autorisé au Canada :

*** Nom du demandeur :** *Nom du cadre autorisé au Canada*

Courriel du demandeur :

Signature du cadre autorisé :

Date :

A

M

J

En tant que fournisseur se conformant aux conditions énoncées à l'article 12 du *Règlement sur l'étiquetage et l'annonce des textiles*, nous acceptons de nous conformer auxdites conditions et nous savons que le défaut de le faire peut entraîner l'annulation de notre numéro d'identification CA.

En présentant cette demande, le fournisseur accepte que cette information soit rendue publique sur le site Web du Bureau de la concurrence.

Remarque : Les instructions sur la façon de remplir la demande se trouvent à la deuxième page.

À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT :

Numéro d'identification CA émis :

Mode de paiement :

Chèque

Mandat postal

(Fait à l'ordre du Receveur général du Canada)

Date d'émission :

A

M

J

Numéro de confirmation du paiement :



Demande de numéro d'identification CA – Comment remplir la demande

IMPORTANT: L'omission de remplir correctement le formulaire de demande peut retarder le traitement de la demande et l'attribution de votre numéro d'identification CA.

La demande dûment remplie et le paiement unique applicable doivent être envoyés par la poste :

**Centre des renseignements
Bureau de la concurrence
50, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0C9**

Frais d'enregistrement

- Le paiement unique de cent dollars (100.00 \$) doit être acquitté sur présentation de la demande.
- Les chèques et les mandats-poste doivent être libellés au nom du Receveur général du Canada.
- Les paiements en argent comptant ne sont pas acceptés.

Nom du fournisseur

- Un seul nom sous lequel le fournisseur exerce généralement ses activités commerciales au Canada doit figurer sur la demande.
- Si l'entreprise n'a pas de raison sociale officielle, le fournisseur peut utiliser son nom ou toute autre identité juridique (p. ex. 1234 Canada Ltd.) en attendant d'obtenir une raison sociale officielle.

Établissement principal

- Doit être l'emplacement réel de l'entreprise ou du bureau de l'établissement au Canada (c.-à-d. adresse civique, ville (ne pas abrégé), province et code postal). Une case postale est acceptable seulement à titre d'adresse postale, en plus de votre adresse municipale canadienne.

Nota : Lorsque l'adresse de l'établissement principal diffère de l'adresse postale, les deux adresses doivent être indiquées.

Adresse postale au Canada

- Doit être une adresse complète et exacte au Canada.
- Le cas échéant, indiquer le numéro de case postale et la succursale postale, les renseignements généraux concernant la livraison, le numéro de route rurale, etc.

Cadre autorisé au Canada

- Nom d'une personne-ressource autorisée qui est responsable :
 - de la demande de numéro d'identification CA et des modifications connexes;
 - des produits sur lesquels sera apposé le numéro d'identification CA;
 - des demandes de renseignements et des plaintes des consommateurs.

Il incombe aux fournisseurs de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'étiquetage des textiles* et du *Règlement sur l'étiquetage et l'annonce des textiles* pour tous les articles qui portent leur numéro d'identification CA et de nous informer, **par écrit**, dans les circonstances suivantes :

- ils ont cédé leur entreprise à un autre fournisseur;
- ils ont modifié la raison sociale ou l'adresse sous laquelle ils font affaire;
- ils ont cessé leurs activités;
- ils ont modifié tout autre renseignement pertinent tels que le « nom du cadre autorisé », « numéro de téléphone », etc.

Veuillez ne pas téléphoner pour connaître le statut de votre demande. Nous vous ferons parvenir une lettre par la poste pour vous informer du numéro d'identification CA qui vous a été attribué, dès que votre demande et votre paiement auront été traités avec succès. Vous pouvez de plus trouver votre numéro d'identification CA dans ce site Web en allant à la page :

www.bureaudelaconcurrence.gc.ca.